

NOTE D'INFORMATION CIBE

IMPACT de l'évolution du FEDER pour la filière bois énergie

Mars 2018

Bois-énergie : de multiples atouts au service des enjeux de la transition

Environnement : une solution écologique

- Energie renouvelable, limitation des gaz à effet de serre
- Faibles émissions de polluants atmosphériques

Territoire : une solution dynamisante

- Participation à l'indépendance énergétique de la France
- Valorisation des ressources ligneuses locales
- Création d'emplois locaux

Satisfaction des besoins et valorisation des ressources : une solution fiable et éprouvée

- Satisfaction de besoins divers (chauffage, process industriels, production d'électricité, éventuellement de froid)
- Technologies adaptées aux différentes ressources biomasse (plaquettes forestières, bois en fin de vie, sous-produits industriels...)
- Large gamme de puissance (de quelques dizaines de kW à plusieurs dizaines de MW) et rendement énergétique élevé

Le bois énergie représente aujourd'hui 40% des énergies renouvelables, près de 10% de la consommation énergétique française. Les objectifs nationaux pour le bois énergie collectif et industriel sont de doubler d'ici 2023 pour répondre aux engagements de la France sur la transition énergétique.

Un développement tributaire du prix des énergies fossiles et des politiques publiques

Hier...

- Forte évolution à la hausse des réalisations bois-énergie de 2006 à 2014 :
 - Augmentation du prix du pétrole
 - Mise en œuvre du Fonds Chaleur en 2009, géré par l'ADEME, qui a succédé au programme bois-énergie de l'ADEME

...comme aujourd'hui

- Des projets plus difficiles à monter depuis 2014 :
 - Effondrement du prix des énergies fossiles (gaz naturel, fioul domestique)
 - Réorganisation territoriale et contexte électoral
 - Baisse de l'aide aux structures d'animation bois-énergie
 - Moindre acceptation de nouveaux projets nécessitant un renforcement de la communication (inquiétude sur les émissions atmosphériques, sur la durabilité)

Effet positif (mais pour le moment insuffisant) de la contribution climat énergie (CCE), créée en 2014 et évoluant à la hausse depuis, avec une volonté d'accélération de cette évolution entre 2017 et 2022.
Cf. note CIBE sur son évolution

Cependant, l'impact de la CCE sur les projets ne se fera pas à court terme, et les soutiens au développement du bois énergie sont nécessaires et complémentaires pour couvrir tous les territoires, les différentes installations, le renforcement de l'approvisionnement et l'animation territoriale indispensable.

Aides FEDER en France pour la filière bois énergie

Enquête CIBE réalisée auprès des structures d'animation mars 2018

Retours de 9 régions sur les 12 concernant les taux d'aide du FEDER mis en oeuvre pour la filière bois énergie

- **animation** : de 0 à 50 % (un tiers des structures territoriales soutenues)
critères d'application et taux différents d'une région à l'autre
- **chaufferies** : de 15 à 50 % (5 Régions sur 9)
critères, taux et mises en oeuvre par les Régions différents d'une région à l'autre
- **amont** : 2 retours positifs avec taux variables pouvant être de l'ordre de 30% (broyeurs et plateforme de stockage/préparation),
mais manque de données sur ce point

Pour l'ensemble, le FEDER est un outil complémentaire majeur (critères sur les types de projet ou financements complémentaires) au fonds chaleur pour le développement du bois énergie en France dans certaines régions.

Par exemple en Région Normandie, le FEDER représente 10% des aides mobilisées des 230 chaufferies à fin 2016 en fonctionnement (hors petite puissance) aidés et 38% des aides accordées à l'animation.

Les discussions en cours sur l'évolution du FEDER

La Commission européenne communique actuellement sur les évolutions possibles du cadre financier pluriannuel (CFP) de l'Union Européenne pour la période post-2020

Trois scénarios sont proposés pour aboutir à une meilleure efficacité du soutien des Fonds structurels et d'investissement européens qui aujourd'hui est disponible pour tous les États membres de l'UE.

Pour rappel le FEDER pour les régions concernées concerne le soutien à l'innovation, la transformation industrielle, la transition énergétique, l'action climat, et le développement de l'emploi.

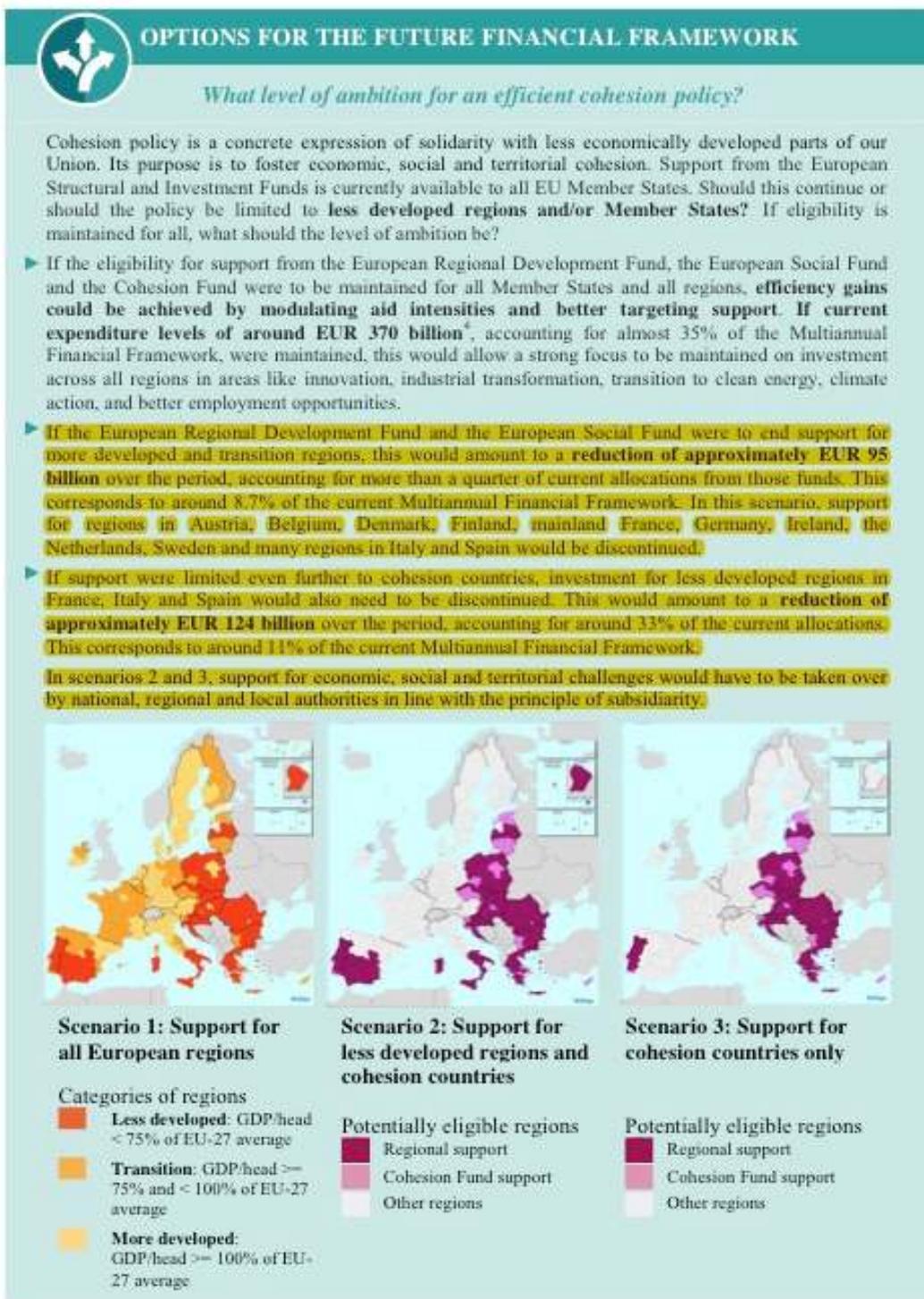
Parmi ces scénarios, deux aboutiraient à la fin du soutien via le Fonds FEDER en France après 2020 (cf. annexe).

Textes de référence

Note CIBE sur la contribution climat énergie et son impact sur la filière bois énergie, 2018

COMMUNICATION FROM THE COMMISSION TO THE EUROPEAN PARLIAMENT, THE EUROPEAN COUNCIL AND THE COUNCIL, COM(2018) 98 final, Brussels, 14.2.2018

ANNEXE : extrait *The European Commission's contribution to the Informal Leaders' meeting on 23 February 2018*



⁴ Around EUR 12 billion of that amount are preallocated to the United Kingdom, corresponding to approximately 3% of the cohesion envelope over the period.